



MAISON ABANDONNEE – SPIP DELAISSE

Pour rappel, depuis l'été 2017, les locaux du SPIP de Soissons se dégradent considérablement. Le bâtiment bouge, les fissures sont apparentes, les travaux de réhabilitations ponctuels s'éternisent. Un projet de relogement est annoncé, au plus tôt en 2022 ! De qui se moque-t-on ?

(D'ailleurs la Direction a la fâcheuse tendance à imputer ce retard aux organisations syndicales qui avaient pris le temps de s'interroger sur la sécurité du quartier allant les accueillir).

En effet, depuis le début de l'automne 2020, les conditions sont telles qu'il faut choisir entre électricité ou chauffage dans le meilleur des cas. Depuis le 04/01/21, l'équipe supporte à minima 10 coupures d'électricité par jour (pouvant aller jusqu'à 20) et n'a pu se réjouir que d'un après-midi de fonctionnement de la chaudière dans la maison !!!!!

Avec une température de 11 à 13 degrés en moyenne, dans les 2 box d'entretien dont l'un est dépourvu de lumière naturelle, comment assumer ce devoir de bienveillance et de respect envers nos publics dans de telles conditions d'accueil (Cf.RPO1).

Aussi et surtout, comment respecter les règles sanitaires lorsque les agents se rassemblent autour d'un unique radiateur électrique (les quelques fois où ils jouissent d'électricité), dans un espace réduit où toutes les portes demeurent fermées pour conserver le peu de chaleur.

Petite précision : la haute hauteur des plafonds réduit presque à néant l'efficacité des radiateurs électriques, comparables à des bougies allumées.

Le service se retrouve paralysé et à bout de nerf, les agents sont gelés et épuisés. Malgré les interventions de l'électricien et du chauffagiste, aucune solution pérenne n'est trouvée et les agents sont toujours maintenus sur site.

Quid du fonctionnement de l'antenne dans des conditions si dégradées ? Comment se fait-il que 5 agents (dont la stagiaire) aient été maintenus sur leur poste jusqu'alors, subissant la violence de ces conditions de travail et mettant en péril leur santé physique et morale ?

Et ce soir, la solution proposée est de maintenir deux agents sur site et de ne pas annuler les convocations...

Il est temps pour la Direction du SPIP de l'Aisne de veiller à préserver la santé et la sécurité immédiate de ses agents en préconisant le télétravail pour tous.

Un agent sur site dans de telles conditions, c'est déjà un agent de trop !

A quand le relogement du SPIP de Soissons ?